Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_136-BF

Publié le

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☏ 02 31 15 63 70

Date de convocation : 28.10.2026
Date d'affichage
...

Nombre de conseillers :	
En exercice	44
Présents	36
Titulaires	34
Suppléants	2
Pouvoirs	2
Votants	**38**
Quorum	**23**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six le cinq novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle au-dessus du gymnase de Bellengreville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Florence GUÉRIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Michel LAINÉ, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Aurélien LESAGE (suppléant de Emily ROMEIN), Pascal LEROY, Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Solange TASSIGNY (suppléante de Siegfried GLESSMER), Nicolas GENS, Maria MONTERO, Yves LEBOURGEOIS, Alexandra LEPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné procuration : Thomas LEROY à Marie-Françoise ISABEL, Philippe PIARD à Alain PORQUET

Absents/excusés : Adrien LECERF, Christian CALLEJAS, Céline FOUREZ, Angélique LEMIÈRE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE

Secrétaire de séance : Jean-Christophe CARON

Délibération n° 2026/136
Objet : FINANCES - Budget principal - Décision modificative n°4

La présente décision modificative a pour objet de procéder à plusieurs ajustements budgétaires, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

En section de fonctionnement :

- L'ajustement des crédits du chapitre 012 « Charges de personnel » afin de tenir compte des besoins prévisionnels jusqu'à la clôture de l'exercice ;
- L'ajustement des crédits du chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » ;
- L'ajustement de la subvention de fonctionnement versée au budget annexe « Complexe aquatique », au regard des besoins de financement actualisés de ce dernier.

En section d'investissement :

- L'ajustement des crédits de l'opération 9907 « Relais Petite Enfance » pour les travaux de réhabilitation d'une maison d'habitation en Relais Petite Enfance à Cagny ;
- L'ajustement des prévisions de recettes à la suite de la notification de plusieurs subventions :

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_136-BF

- Relais petite enfance de Cagny :
- CAF : 120 000 € ;
- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : 97 094 €.
- Aménagements cyclables :
- Rue Rembrandt Bugatti : subvention du Département de 138 295 € ;
- Liaison Frénouville/Bellengreville : subvention du Département de 152 500 €.

Ces modifications permettent d'actualiser les prévisions budgétaires en fonction des besoins identifiés et des financements notifiés.

Dépenses de fonctionnement					
Chap.	Art.	Libellé	Budget cumulé 2026	DM 4	Total Budget cumulé 2026 + DM 4
012	6218	Personnel extérieur au service	- €	2 600,00 €	2 600,00 €
012	64111	Personnel titulaire	440 000,00 €	16 400,00 €	456 400,00 €
012	6456	Cotisations au FNCSFT	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
65	6558	Autres contributions obligatoires	26 000,00 €	49 088,00 €	75 088,00 €
65	657341	Communes membres du GFP	1 700,00 €	300,00 €	2 000,00 €
65	657358	Autres groupements	81 000,00 €	22 000,00 €	103 000,00 €
65	65736211	Subventions de fonctionnement - Budgets annexes	1 478 228,19 €	- 134 360,00 €	1 343 868,19 €
65	65748	Autres personnes de droit privé	198 928,00 €	4 972,00 €	203 900,00 €
65	65818	Redevances licences, logiciels	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
65	65888	Autres charges diverses de gestion courante	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement			**2 225 856,19 €**	**- €**	**2 225 856,19 €**

Dépenses d'Investissement							Recettes d'Investissement					
Op.	Chap.	Art.	Libellé	Budget cumulé 2026	DM 4	Total Budget cumulé 2026 + DM 4	Chap.	Art.	Libellé	Budget cumulé 2026	DM 4	Total Budget cumulé 2026 + DM 4
9900	23	2313	Constructions	2 560 000,00 €	213 860,00 €	2 773 860,00 €	13	1321	Subventions - Etat	137 493,00 €	- 29 029,00 €	108 464,00 €
9907	23	2313	Constructions	150 000,00 €	265 000,00 €	415 000,00 €	13	1323	Subventions - Départements	- €	290 795,00 €	290 795,00 €
							13	1328	Subventions - Autres	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
							13	13461	DETR	- €	97 094,00 €	97 094,00 €
Total dépenses d'investissement				**2 710 000,00 €**	**478 860,00 €**	**3 188 860,00 €**	**Total recettes d'investissement**			**137 493,00 €**	**478 860,00 €**	**616 353,00 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n°4 présentée ci-dessus,
- Autorise le Président à procéder à l'ensemble des opérations comptables nécessaires à la mise en œuvre de cette décision,

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_136-BF

↳ Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice en cours conformément à la présente décision modificative.

Pour extrait conforme,

Le Président
Philippe PESQUEREL

COMMUNAUTE de COMMUNES Val ès dunes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_136-BF

